

COLLOQUE

Droit et théories a-juridiques : Influence ou hybridation ?

Le 20 novembre 2023

Université des Antilles
Faculté SJE de la Guadeloupe
Salle 7

*Organisé sous l'égide du Centre de Recherche en Economie et en
Droit du développement Insulaire (CREDDI)*

PRESENTATION

Ce colloque vise à mettre en lumière et à analyser les relations qu'entretient le droit avec les théories issues des sciences a-juridiques (sociales, humaines, naturelles, formelles...). Principalement, il s'agit de répondre aux interrogations suivantes : existe-t-il une véritable influence, voire une emprise, des théories a-juridiques sur la construction d'un droit novateur ou sur l'évolution du droit positif ? Au-delà de la simple influence est-il possible de relever, dans certains domaines, une hybridation, aboutie ou en cours, entre le droit et les théories a-juridiques ?

Contact : colloque.droit.20nov23@gmail.com

PROGRAMME

8h30

Discours d'ouverture

Allocution de Gisèle MOPHOU, Vice-présidente Recherche, Université des Antilles

Allocution de Alain MAURIN, Doyen de la Faculté SJE de la Guadeloupe et Directeur du CREDDI

Propos introductifs des organisatrices :

Valérie DOUMENG, MCF-HDR
Vinaly PHRAKHAYTHONG-CHEVY, MCF

Première partie

L'invisible : le droit et les théories en lien avec les cultures identitaires et ancestrales

9h00 : *Dominique BLANCHET*, Professeur de Droit public à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **La norme adaptée de l'article 73 alinéa 2 de la Constitution de 1958 : une norme hybride pour la prise en compte des particularismes de l'outre-mer**

9h20 : *Pierre-Yves CHICOT*, Professeur de Droit public à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **La norme saisie par la Nature et la Spiritualité**

9h40 : *René KIMINO*, Maître de conférences en Droit privé à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Les savoirs traditionnels saisis par le droit**

9h55 : Questions-débat

10h15 : Pause

Deuxième partie

La terre, l'eau : le droit et les théories de l'environnement

10h30 : Vinaly PHRAKHAYTHONG-CHEVY, Maîtresse de conférences en Droit privé à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Le droit de la propriété et les théories de l'environnement**

10h50 : Karine LARIFLA, Docteure en Droit privé, Maîtresse de conférences associée à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **La sobriété environnementale à l'épreuve du droit**

11h10 : Assetou DIALLO, Enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Des théories économiques aux normes de protection de l'environnement : de la théorie utilitariste à la théorie intergénérationnelle**

11h30 : Jemmina MARTINO, Doctorante en Droit privé, **Les aires marines protégées et le droit de l'environnement marin**

10h50 : Questions-débat

12h05 : Pause déjeuner

Troisième partie

L'humain : le droit et les théories en lien avec le corps et la psyché

14h00 : Gaëlle COMPPER, Docteure en Histoire du droit, Maîtresse de conférences contractuelle à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **L'influence des théories a-juridiques sur la législation pénale du 19e siècle**

14h20 : Jean-Christophe SAINT-PAU, Professeur agrégé de Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Bordeaux, **L'influence des théories a-juridiques sur les infractions sexuelles**

14h40 : Valérie DOUMENG, Maîtresse de conférences-HDR en Droit privé à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Droits fondamentaux des personnes vulnérables et théories a-juridiques de l'inclusion**

15h00 : Barbara TACITE, Docteure en Droit privé, Maîtresse de conférences contractuelle à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Biologie de l'être humain et Droit : simple influence ou véritable hybridation ?**

15h20 : Questions-débat

15h35 : Pause

Quatrième partie

Les systèmes : le droit et les théories économiques, sociales et de gouvernance

15h50 : Xavier AUMERAN, Professeur agrégé de Droit privé à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Ubérisation de certains secteurs de l'économie et évolutions du droit du travail**

16h10 : Gaëlle HARDY, Professeure agrégée de Droit public à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **La régulation face au numérique : une destruction créatrice**

16h30 : François-Xavier MILLET, Professeur agrégé de Droit public à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Pluralisme constitutionnel et hybridation des ordres juridiques nationaux par l'intermédiaire du droit de l'Union européenne**

16h50 : Jean-François NIORT, Maître de conférences-HDR en Histoire du droit à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, **Synthèse et conclusion**

17h10 : Questions-débat

17h30 : Fin des travaux